



# « Défendre les droits humains est devenu en France une activité qui peut présenter des risques »

30 octobre 2019

## « Défendre les droits humains est devenu en France une activité qui peut présenter des risques »

Tribune.

En octobre 2017, Emmanuel Macron affirmait devant le Conseil de l'Europe : « [...] *Le respect des droits de l'homme est battu en brèche. Ils sont considérés comme un affaiblissement par celles et ceux qui cherchent à les combattre ou les réduire alors qu'ils sont une force, une spécificité, alors qu'ils sont universels. Ils sont présentés comme une option alors qu'ils sont une obligation.* » Le président français aurait pu ajouter que les droits humains étant partout attaqués, celles et ceux qui les défendent sont pris pour cible.

En adoptant la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits de l'homme en décembre 1998, les gouvernements se sont engagés à les soutenir et à veiller à ce qu'ils soient en mesure d'agir sans entraves et sans crainte de représailles. Deux décennies plus tard, les défenseurs des droits humains se trouvent confrontés à un niveau de persécution et de répression inédit, tandis que l'offensive contre les droits est de plus en plus assumée par de nombreux dirigeants.

### **Une doctrine claire**

Les défenseurs des droits humains sont des personnes qui, seules ou collectivement, s'engagent pacifiquement pour protéger et défendre les droits de tous. C'est Loujain Al-Hathloul, qui, par son activisme, a permis des avancées importantes pour les droits des femmes en Arabie saoudite, et qui est emprisonnée depuis plus de dix-huit mois.

C'est Edward Snowden, ancien employé de la NSA, qui a révélé au monde l'étendue de la surveillance de masse, et qui est obligé de vivre en exil. Ce sont les activistes de Greenpeace France qui se sont introduits dans la centrale de Cattenom pour dénoncer le risque nucléaire, et dont le procès s'ouvre le 30 octobre à Metz.

Ce sont également les communautés autochtones qui promeuvent un autre modèle social et environnemental face à la rapacité et l'irresponsabilité des entreprises extractives. Ce sont ces millions de Hongkongais qui bravent pacifiquement les interdictions de manifester pour préserver leurs droits démocratiques. Ce sont ces milliers de citoyens en Europe qui apportent une aide essentielle aux personnes réfugiées et migrantes lorsque les Etats ont tourné le dos à leurs obligations et à leur humanité.

Il y a un an jour pour jour, à l'occasion du Sommet mondial des défenseurs à Paris, Emmanuel Macron recevait à l'Élysée une délégation de défenseurs des droits humains venue lancer un appel aux Etats afin

qu'ils respectent enfin leurs engagements. Dans les mois suivants, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères français annonçait officiellement que la protection des défenseurs serait une priorité de sa nouvelle stratégie internationale en matière de droits humains. Les engagements sont donc pris et la doctrine semble claire : il faut protéger le droit de défendre les droits. Dans la pratique pourtant, l'universalité des droits et leur défense ne résistent que trop rarement aux intérêts économiques ou stratégiques de la France.

### **Nous appelons la France à la cohérence**

Ainsi, en octobre 2019, Emmanuel Macron dénonçait à nouveau devant le Conseil de l'Europe la répression judiciaire contre les défenseurs des droits en Turquie ou encore la répression de manifestations en Russie, quelques jours seulement après avoir refusé de s'associer à une déclaration sur la situation des droits humains en Arabie saoudite, présentée au Conseil des droits de l'homme des Nations unies et pourtant portée par vingt-quatre pays, dont quinze européens.

Echouant à mettre en œuvre une réelle stratégie de protection des défenseurs, cohérente et durable, dans sa politique extérieure, la France d'Emmanuel Macron est également loin d'être exemplaire à l'intérieur de ses frontières. Des bénévoles associatifs défendant les droits des personnes réfugiées et migrantes, des observateurs des pratiques policières lors des manifestations, des journalistes indépendants, des militants écologistes sont aujourd'hui soumis à de fréquentes intimidations policières et à des poursuites judiciaires. Défendre les droits en France est devenu, en quelques années seulement, une activité qui peut présenter des risques.

La parole de la France perd de sa crédibilité quand, dans sa diplomatie comme sur le territoire national, la défense des droits varie selon les intérêts économiques, stratégiques ou encore les enjeux sécuritaires. C'est pourquoi nous appelons la France à la cohérence dans ses actes et l'ambition dans sa stratégie, afin de ne pas participer elle aussi à l'affaiblissement des droits et à la mise en danger de celles et ceux qui les défendent.

Nous demandons à M. Macron que cessent les silences complices, le « deux poids, deux mesures » et l'érosion des libertés en France.

Nous demandons au gouvernement français de répondre à l'appel lancé il y a un an lors du Sommet mondial des défenseurs à Paris. A l'instar des autres Etats, la France doit s'engager à élaborer, en lien avec la société civile, une stratégie claire et un plan d'action national visant à garantir un environnement sûr et favorable pour celles et ceux qui défendent nos droits à tous. A mi-mandat, il n'est pas trop tard pour que le discours d'octobre 2017, que nous espérons fondateur d'un engagement véritable, se traduise désormais en actes concrets.

**Les signataires :** *Cyrille de Billy, secrétaire général de la Cimade ; Philippe de Botton, président de Médecins du monde ; Cécile Branquart-Boutin et Marc Hanotin, coprésidents de l'association ECNOU (Humanité solidarité pour les migrants) ; Sylvie Bukhari-de Pontual, présidente de CCFD-Terre solidaire ; Manon Cabaup, présidente de PBI France ; Jérémie Chomette, directeur général de France Libertés-Fondation Danielle-Mitterrand ; Cécile Coudriou, présidente d'Amnesty international France ; Vincent Destival, délégué général du Secours catholique Caritas France ; Bernadette Forhan, présidente d'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture France (ACAT) ; Patrick Freyss, président de Flandre Terre solidaire ; Khaled Gaiji, président des Amis de la Terre France ; Nicolas Girod, porte-parole de la Confédération paysanne ; Cécile Gondard-Lalanne et Eric Beynel, codélégués généraux de l'Union syndicale Solidaires ; Bernadette Groison, secrétaire générale de la Fédération syndicale unitaire (FSU) ; Claudette Hannebicque, présidente d'ADRA France (Agence de développement et de secours adventiste), antenne de Dunkerque ; Bénédicte Jeannerod, directrice France de Human Rights Watch ; Jean-François Julliard, directeur général de Greenpeace France ; Mélanie Luce, présidente de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) ; Gaël Manzi, président d'Utopia 56 (Mobilisation pour aider les migrants) ; Philippe Martinez, secrétaire général de la Confédération générale du travail (CGT) ; Alice Mogwe, présidente de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) ; Philippe Morié, président d'Agir ensemble pour les droits de l'homme (AEDH) ; Josie Naughton, directrice générale de Help Refugees ; Nathalie Péré-Marzano, déléguée générale d'Emmaüs International ; Emmanuel Poilane,*

*président du Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID) ; Luc de Ronne, président d'Action Aid France-Peuples solidaires ; Malik Salemkour, président de la Ligue des droits de l'homme (LDH) ; Maryse Toursel, présidente du Comité local du Secours populaire français de Vendin-Oblinghem ; Aurélie Trouvé, porte-parole d'Attac France ; Jonathan Willis, directeur général de Refugee Youth Service.*

---

**Lire aussi :** [Pour lire cette tribune sur le Monde](#)

- [Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Tous les arguments > Les argumentaires >](#)
- [Adresse de cet article :  
`https://solidaires.org/Defendre-les-droits-humains-est-devenu-en-France-une-activite-qui-peut`](#)